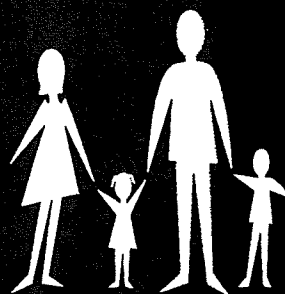




FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE
DU CANADA

ACTES DU MINI-COLLOQUE NATIONAL SUR L'EXOGRAMIE



et les structures
d'accueil
des immigrants
et immigrantes
francophones

HQ
1031
,C2
E96
1994

IAT
UES
LES

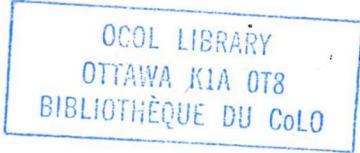


CANADA

OFFICE OF THE
COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES

Rockland (Ontario)
février 1994

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Les enjeux de l'exogamie	3
Roger Bernard <i>Sociologue</i> Faculté d'éducation Université d'Ottawa	
	
L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquences	13
Réjean Lachapelle <i>Directeur</i> Division de la démolinguistique Statistiques Canada	
Les mariages linguistiques mixtes et l'avenir du français en milieu minoritaire	15
Monica Heller <i>Professeure</i> Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario	
Pour mieux connaître les foyers exogames	20
Frank McMahon <i>Professeur</i> Faculté Saint-Jean (Alberta)	
Le projet : « Nos réalités linguistiques »	26
Marguerite LeBlanc-Lamarre <i>Coordonnatrice du projet « Nos réalités linguistiques »</i> Service francaskois d'éducation des adultes	
Les structures d'accueil pour les immigrantes et les immigrants francophones	34
Zarha Jabli <i>Travailleuse sociale</i> Services de l'immigration Ambassade du Canada au Maroc	
Conclusions	35



INTRODUCTION

Nous vous présentons avec une grande fierté les actes du Mini-colloque sur l'exogamie et les structures d'accueil pour les immigrantes et les immigrants. Celui-ci s'est tenu à Rockland (Ontario) en février 1994, par un heureux hasard, durant l'Année internationale de la famille. Organisé conjointement par le Commissariat aux langues officielles et par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, ce colloque réunissait de nombreuses intervenantes et de nombreux intervenants pour qui la problématique de l'exogamie fait partie du quotidien.

L'objectif principal du colloque était d'amorcer une réflexion sur le phénomène des mariages mixtes et de réfléchir également à de nouvelles façons d'accueillir des immigrantes et des immigrants dans les communautés francophones et acadiennes.

L'amorce de cette double réflexion devait être orientée vers la détermination des enjeux en matière d'exogamie pour les communautés francophones et acadiennes; la mise à jour des principales statistiques sur l'exogamie; les conséquences du mariage mixte pour la famille; le milieu mixte et les répercussions pour l'enfant (assimilation ou maintien des différences). Par ailleurs, nous avons prévu un dîner-causerie dont le thème portait sur la détermination des principaux enjeux en matière d'intégration des immigrantes et des immigrants en milieu francophone.

Afin de nous aider à mieux saisir la problématique de l'exogamie, nous avons fait appel à des conférencières et à des conférenciers pour traiter de ses différents aspects. Dans un premier temps, le professeur Roger Bernard relate les principaux enjeux de l'exogamie en attirant l'attention sur trois points : le contexte et la montée de l'exogamie; les familles exogames et l'assimilation; le rôle de la famille et l'avenir de la francophonie canadienne à l'heure de l'exogamie.

Pour sa part, le statisticien Réjean Lachapelle nous brosse le portrait statistique de l'évolution du phénomène de l'exogamie. La chercheuse Monica Heller s'intéresse, quant à elle, à la dynamique sociale de ces familles mixtes en milieu minoritaire. Plus particulièrement, elle se penche sur les raisons qui motivent les familles dans leurs choix linguistiques et sur leur vécu. Durant son allocution intitulée « Pour mieux connaître les foyers exogames », le professeur Frank McMahon nous présente, quant à lui, l'exogamie telle que vécue en Alberta. Madame Marguerite Leblanc-Lamarre expose les grandes lignes du projet « Nos réalités linguistiques / Our cultural reality » qui a été mis sur pied en Saskatchewan par le Service fransaskois d'éducation aux adultes.

Enfin, madame Zarha Jabli a eu la gentillesse de nous faire part de sa propre expérience à titre d'immigrante au Canada. Ses propos nous ont enseigné qu'il n'est pas facile pour une immigrante ou un immigrant de se retrouver dans les dédales de nos us et coutumes. Bien souvent, ils diffèrent de ceux du pays d'origine de l'immigrante ou de l'immigrant.

Le présent rapport contient quelques recommandations qui, vous le remarquerez, reflètent les intérêts et les aspirations légitimes tant du point de vue des individus, de la famille, du milieu scolaire que de celui de la collectivité dans son ensemble.

Nous souhaitons que ce document permette des discussions utiles sur chacun des thèmes du colloque. Nous tenons à remercier les conférencières et les conférenciers, les animatrices et les animateurs, les secrétaires d'atelier ainsi que les participantes et les participants. Ces différentes personnes ont contribué au succès de cette rencontre. Enfin, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada tient à remercier le Commissariat aux langues officielles, son principal partenaire.

Les enjeux de l'exogamie

Introduction

Si au Canada les taux de mariages exogames et endogames varient considérablement d'un groupe ethnique (ou culturel) à l'autre, l'endogamie représente encore aujourd'hui la norme pour la très grande majorité de Canadiens et de Canadiennes. La taille du groupe ethnique (ou culturel) ou son poids démographique sont des facteurs explicatifs importants de ces variations : habituellement, plus le groupe est grand et son poids démographique imposant, plus le taux d'endogamie sera élevé. Les taux d'exogamie des époux et des épouses de langue française au Canada illustre le bien-fondé de cette hypothèse : le taux d'exogamie est très faible au Québec, faible au Nouveau-Brunswick, élevé en Ontario et très élevé en Colombie-Britannique.

Depuis la fin des années soixante, l'exogamie est devenue un phénomène social qui caractérise l'évolution des communautés francophones et acadienne qui se trouvent en situation minoritaire au Canada. Pour bien comprendre l'importance de l'exogamie, il faut d'abord la replacer dans l'ensemble des facteurs démographiques qui en favorisent la montée (certains diront qu'il y a là une forme de déterminisme), découvrir les changements de valeurs qui la légitiment et analyser les conditions qui en favorisent l'expansion comme forme d'organisation familiale.

Dans les enjeux de l'exogamie, plusieurs analystes considèrent qu'il s'agit effectivement d'une situation inquiétante pour l'avenir des communautés francophones et acadienne. Mais, avant d'en arriver à ce diagnostic pessimiste, nous devons franchir trois étapes : en premier lieu, nous devons étudier les comportements linguistiques (conjoint/conjointe, parents/enfants, enfant/enfant), les sentiments d'appartenance et les processus de socialisation qui se développent à l'intérieur des familles exogames pour voir si les mariages mixtes conduisent aux transferts linguistiques et à l'assimilation culturelle; en deuxième lieu, nous devons essayer de comprendre l'importance du rôle de la famille en regard du maintien de la vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones et acadienne au Canada, et ensuite, voir si d'autres institutions sociales peuvent remplacer la famille dans sa fonction de production et de reproduction des communautés; en troisième lieu, nous pourrions tenter de répondre à la question cruciale qui constitue l'objectif premier de ce colloque : est-ce que l'exogamie est un phénomène inquiétant pour les communautés francophones et acadienne qui se trouvent en situation minoritaire au Canada ?

Nous avons donc retenu pour fin de réflexion et de discussion trois thèmes.

- Premier thème** : Le contexte de la montée de l'exogamie
Deuxième thème : Les familles exogames et l'assimilation
Troisième thème : Le rôle de la famille et l'avenir des communautés francophones et acadienne à l'heure de l'exogamie

Premier thème

Le contexte de la montée de l'exogamie

À l'époque de la société canadienne-française traditionnelle, agricole et rurale, celle qui précède la Révolution tranquille, l'Église, la famille et l'école sont les principales institutions qui assurent la vitalité linguistique du Canada français et qui assument la responsabilité de la transmission de la culture. Il faut être bien conscient qu'à cette époque, les Canadiens français de l'ensemble du Canada (le Québec inclus) forment une société relativement homogène, que les distinctions provinciales sont accessoires et que la religion catholique était à la base de la culture canadienne française. Si la religion représente la valeur centrale de la culture et l'élément fondamental de l'identité, nous devons en même temps reconnaître que la foi catholique était gardienne de la langue française et qu'en retour, la langue favorisait le maintien de la foi. La langue et la foi sont deux éléments de l'univers culturel qui sont étroitement liés l'un à l'autre : les luttes pour la défense de la langue française recouvrent très souvent un autre combat, celui du témoignage de la fidélité à la religion catholique.

Dans ce contexte culturel et religieux, l'exogamie est pratiquement impensable : choisir un conjoint de l'autre groupe, les Canadiens anglais, c'est courir le risque de perdre sa culture et sa foi. En effet, dans l'univers des représentations symboliques, les classifications sont claires et nettes : le français est automatiquement associé au catholicisme et l'anglais, au protestantisme; très souvent, l'autre sera identifié comme un « protestant », même si l'identification est essentiellement linguistique. Dans cet univers, l'exogamie s'apparente à la transgression d'un tabou. Les permissions des parents pour se marier à l'extérieur du groupe sont difficiles à obtenir et les embûches de l'Église, difficiles à surmonter; de plus, les futurs époux risquent la marginalisation et l'exclusion sociale. Les barrières culturelles et religieuses deviennent des empêchements qui limitent sérieusement le nombre de mariages mixtes; à cette époque, l'endogamie est une norme sociale contraignante qui est transmise par la famille, l'école et l'Église dans des actions et des enseignements conjoints; les freins à l'exogamie sont à la fois sociaux, culturels et institutionnels, mais l'interprétation ne s'arrête pas là.

Les facteurs expliquant la force de l'endogamie comme norme sociale comprennent aussi des phénomènes démographiques et écologiques. En effet, les Canadiens français sont très souvent majoritaires dans les villages et les paroisses qu'ils habitent, même s'ils sont surtout minoritaires lorsque nous considérons l'ensemble de la population des différentes provinces canadiennes, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick. Dans les villes, ils se regroupent autour d'une paroisse et, de ce fait, ils arrivent à former des quartiers où ils sont plus ou moins minoritaires. L'école primaire de rang, de village ou de quartier rassemble habituellement une population écolière relativement homogène composée essentiellement de jeunes Canadiens français catholiques. Au secondaire, les choses se compliquent, mais la fréquentation est limitée et une bonne proportion de ceux qui fréquentent l'école secondaire se retrouvent dans des collèges ou des couvents (académies) catholiques et français, les autres étant répartis dans les High Schools publics et anglais où les probabilités de fréquentations « exogames » sont plus élevées. Comme nous pouvons le constater, ces phénomènes socio-démographiques et écologiques s'ajoutent aux facteurs culturels et institutionnels pour favoriser le maintien de l'endogamie comme norme et pratique sociales.

Le dernier facteur que nous avons retenu est lié aux contacts restreints entre les Canadiens français et les membres des autres groupes culturels et religieux. Il n'y a pas si longtemps, les différentes communautés linguistiques étaient littéralement enfermées dans leur unilinguisme respectif; les contacts entre les groupes étaient très limités parce que la grande majorité des Canadiens de langue anglaise ne connaissaient pas le français et, parallèlement, une proportion imposante de Canadiens français ne connaissaient pas l'anglais.

Les changements culturels, religieux, démographiques, écologiques et sociolinguistiques des dernières décennies nous amènent à une toute autre réalité. Le passage d'une société traditionnelle, rurale et agricole à une société moderne, urbaine et industrielle a modifié presque complètement le milieu de vie des communautés francophones et acadienne, surtout celles qui se trouvent en situation minoritaire au Canada. Les communautés majoritaires du Québec et du Nouveau-Brunswick ne connaîtront pas de changements de milieu de vie aussi dramatiques : de façon générale, nous pouvons affirmer que plus les communautés seront minoritaires, plus les changements seront draconiens et profonds.

La transition du monde rural et agricole à un monde urbain et industriel exige que bon nombre de Canadiens français quittent les villages, les paroisses et les quartiers où ils étaient majoritaires pour aller s'installer dans des villes, des paroisses et des quartiers où ils deviennent minoritaires; il en est ainsi pour les écoles et les autres institutions qu'ils fréquentent. Pour une grande majorité de francophones le processus de modernisation s'accompagne presque toujours d'un processus de minorisation et, plus le processus de modernisation avance, plus le processus de minorisation

s'accentue. Les statistiques des recensements des trois dernières décennies montrent clairement la progression de la minorisation d'un recensement à l'autre. Le contact avec les anglophones est maintenant continu; la langue anglaise domine le monde du travail, des affaires, des communications et des services. Dans ce nouvel entourage, la sphère réservée au français se limite trop souvent à la vie familiale, alors que la langue anglaise s'impose dans l'ensemble des activités de la vie quotidienne. C'est dans ce contexte que les francophones minoritaires doivent absolument être bilingues s'ils veulent se tailler une place; la situation pratique l'exige.

Comme suite à la présentation de ces grands changements, nous pouvons facilement voir que le nouvel environnement social et culturel va favoriser l'exogamie : les francophones sont de plus en plus minoritaires, de plus en plus dispersés et de plus en plus bilingues, trois conditions qui vont expliquer l'augmentation des taux d'exogamie.

Le délestage du mode de pensée traditionnel, moderne et religieux fait en sorte que la religion catholique, élément central de la culture traditionnelle, est lentement détachée des luttes pour la survie de la langue et de la culture françaises. L'adage « la langue gardienne de la foi et la foi gardienne de la langue » perd son sens et sa pertinence.

La francité et le bilinguisme deviennent des valeurs qui remplacent la religion en tant que valeur dominante. L'appartenance sociétale traditionnelle cède la place à une identité plus régionale et plus linguistique; les communautés francophones et acadienne succèdent à la société canadienne-française; les combats pour la survie de la langue et de la culture françaises passent par l'axe du bilinguisme qui devient effectivement l'élément central de la culture collective et de l'identité individuelle. L'idéal est de connaître l'anglais, de l'écrire et de le parler comme les anglophones, sans succomber au transfert linguistique et à l'assimilation culturelle.

Les barrières culturelles, religieuses et linguistiques sont tombées; les facteurs démographiques, écologiques et sociaux favorisent une cohabitation plus poussée et un partage des institutions sociales. L'exogamie est une réalité avec laquelle les communautés francophones et acadienne doivent maintenant composer.

Est-ce que ces valeurs, ces situations et ces conditions risquent de changer sensiblement durant les prochaines années ? La réponse est simple et directe : Non ! Au contraire, les tendances démographiques vont fort probablement s'accentuer durant les prochaines décennies et créer un contexte qui va contribuer à une augmentation des taux d'exogamie chez les francophones; de fait, plus les francophones seront minoritaires et dispersés, plus le taux d'exogamie sera élevé.

En quelques décennies, les communautés francophones et acadienne passent d'une culture religieuse très contraignante et hermétique à une culture médiatique éclatée et ouverte. L'exogamie n'est plus un tabou; au contraire, elle conduit à une cohabitation plus engagée, permet de vivre une situation de bilinguisme intégral et de réaliser le grand rêve de nombreux francophones qui se définissent par leur bilinguisme et leur appartenance à deux cultures.

En considérant que les phénomènes démographiques sont relativement stables et que les tendances à la hausse ou à la baisse sont très difficiles à renverser, nous pourrions, en analysant les données démographiques des dernières décennies, broser le tableau suivant pour les prochaines années :

- la minorisation et la dispersion des francophones risquent de s'accroître au Canada;
- les transferts linguistiques du français vers l'anglais vont augmenter; de fait, plus le milieu sera minoritaire, plus les taux de transferts linguistiques seront élevés;
- il n'y a pas de signe pour prédire que les indices de fécondité de la population de langue maternelle française vont augmenter; ils demeureront faibles et inférieurs à la moyenne canadienne;
- le nombre de jeunes francophones va continuer de diminuer; le recul sera plus prononcé dans les milieux très minoritaires;
- la population francophone hors Québec vieillit : les pyramides d'âge s'inversent; plus les francophones sont minoritaires, plus le vieillissement se fait sentir et plus la proportion de jeunes francophones diminue.

Dans ce contexte, il est inévitable que nous assistions à une montée de l'exogamie, et il serait tout à fait inattendu que dans un avenir rapproché nous puissions observer une régression de ce phénomène. L'exogamie est définitivement une réalité sociale avec laquelle les communautés francophones et acadienne doivent maintenant composer; en outre, dans les milieux très minoritaires, il ne serait pas surprenant de constater que la majorité des nouveaux mariages des époux et des épouses de langue maternelle française soient des mariages mixtes; avis aux communautés francophones : l'exogamie est là pour rester.

Pour bien saisir l'ampleur et les conséquences sociales et linguistiques de l'exogamie, il faut, dans un premier temps, analyser les comportements langagiers à l'intérieur des familles mixtes. Après, nous pourrions tenter de répondre à la question cruciale : est-ce que l'exogamie est un phénomène inquiétant pour les communautés francophones et acadienne ?

Deuxième thème

Les familles exogames et l'assimilation

Si aujourd'hui, plus du tiers des époux et des épouses de langue maternelle française qui vivent à l'extérieur du Québec se retrouvent dans une famille mixte, nous devons noter que les taux d'exogamie varient considérablement d'une province à l'autre selon le poids démographique des francophones. En effet, dans les milieux très minoritaires (moins de 5 %), plus de la moitié des jeunes francophones vivent dans des familles exogames, alors que dans les milieux majoritaires (60 % et plus), approximativement un jeune francophone sur dix vit la même situation. La proportion de familles exogames dont le père est francophone et la mère anglophone est sensiblement la même que celle dont la mère est francophone et le père anglophone, indépendamment de la province de résidence.

Les partenaires francophones et l'assimilation

Dans les mariages mixtes, chez les francophones hors Québec, la très grande majorité des partenaires de langue maternelle française s'anglicisent lorsque nous considérons la langue parlée à la maison; en effet, approximativement 9 époux sur 10 adoptent l'anglais comparativement à 8 sur 10 pour les épouses. Dans les milieux très minoritaires, la proportion atteint tout près de 100 % et, dans certains cas, elle se situe à 100 %; dans les milieux majoritaires, le taux d'anglicisation baisse, mais il demeure tout de même très élevé, touchant presque les trois quarts des partenaires tous de langue française. Nous pouvons affirmer, sans peur de nous tromper, que les mariages exogames conduisent à l'anglicisation des comportements linguistiques des partenaires francophones lorsque nous considérons la langue parlée à la maison.

Les comportements linguistiques des enfants

La majorité des enfants issus d'un mariage mixte reconnaissent à la fois le français et l'anglais comme leurs langues maternelles; les autres se répartissent à peu près également entre la langue maternelle française et la langue maternelle anglaise. Lorsque nous considérons la langue principale de l'enfant, c'est-à-dire, la langue dans laquelle l'enfant se sent le plus à l'aise, nous constatons que plus de la moitié des enfants de familles exogames déclarent qu'il s'agit à la fois de l'anglais et du français, le tiers des enfants identifient l'anglais et une minorité (un enfant sur dix) se dit plus à l'aise en français qu'en anglais.

Lorsque les jeunes doivent révéler quelle langue officielle est le plus souvent parlée à la maison, l'anglicisation des foyers exogames ne fait pas de doute : approximativement trois jeunes sur quatre affirment que l'anglais est le plus souvent utilisé à la maison. En situation de bilinguisme, comme celle que nous retrouvons dans une famille mixte, le niveau d'unilinguisme des parents va jouer un rôle déterminant dans le comportement linguistique à l'intérieur de la famille. Nous devons aussi noter qu'il est fort probable que le niveau de bilinguisme des enfants soit très élevé dans un milieu minoritaire et que ce bilinguisme influence à son tour les comportements linguistiques de la famille exogame. De façon générale, dans les échanges entre les parents et les enfants, l'usage de l'anglais prédomine; plus le milieu est minoritaire, plus cette prédominance est marquée. Plus l'enfant vieillit, moins il choisit de s'adresser en français au parent anglophone et plus il s'oriente vers un comportement typiquement bilingue dans ses échanges avec le parent francophone. En vieillissant, les enfants deviennent de plus en plus bilingues et l'anglais s'impose davantage comme langue de communication entre les parents et les enfants.

Les comportements linguistiques entre frères et soeurs

En situation exogame, les échanges entre frères et soeurs dans tous les milieux minoritaires et paritaires (la moitié de la population) se déroulent plus souvent en anglais qu'en français, et plus le milieu est minoritaire, plus la prédominance de l'anglais est nette; c'est seulement dans les milieux majoritaires que les échanges entre frères et soeurs se déroulent plus souvent en français qu'en anglais, mais il y a tout de même dans ces milieux plus du tiers des enfants qui adoptent entre eux un comportement typiquement bilingue.

Les comportements linguistiques entre frères et soeurs sont particulièrement révélateurs des expériences langagières au sein des familles exogames. D'abord, ils ne sont pas régis par les mêmes contraintes que lorsque l'enfant parle à ses parents : l'unilinguisme d'un parent ne déterminera pas nécessairement le choix de langue dans les échanges entre les enfants. D'un autre côté, les parents ne peuvent pas facilement imposer la langue de communication entre les enfants lorsque les parents ne sont pas présents. Nous pouvons alors considérer ces comportements linguistiques comme étant plus libres, plus spontanés et caractéristiques de l'anglicisation à l'intérieur des familles exogames.

Troisième thème

Le rôle de la famille et l'avenir des communautés francophones et acadienne à l'heure de l'exogamie

La très grande majorité des études portant sur les rapports entre la langue, la culture et la communauté indiquent clairement que la langue est un élément culturel fondamental et que la langue est une forme essentielle de la culture. Dans un premier temps, la langue est porteuse de la culture et elle joue un rôle primordial pour le maintien et le développement d'une culture bien vivante. Dans un deuxième temps, l'utilisation d'une langue commune constitue un élément de cohésion sociale qui marque l'identité individuelle et collective en devenant un symbole du sentiment d'appartenance communautaire. Conséquemment, la connaissance et le maintien de la langue maternelle française sont la pierre angulaire de la survie des communautés francophones et acadienne. Les transferts linguistiques entraînent une perte graduelle de la culture française, une plus faible participation à la vie de la communauté, un affaiblissement du sentiment d'appartenance qui, à son tour, amène une détérioration de la solidarité communautaire. Ces facteurs minent la vitalité de la communauté et menacent sa survie.

La famille assume plusieurs fonctions importantes dans notre société : le renouvellement des générations, la reproduction culturelle par la socialisation des enfants, le maintien et la transmission du statut social, la sécurité socio-psychologique des membres, pour ne nommer que les principales. Les sociolinguistes ont démontré, sans l'ombre d'un doute, que le succès de l'apprentissage de la langue maternelle dépend du soutien de la famille et de l'école dans une relation d'interdépendance et de continuité, et ils ajoutent presque toujours que la vitalité linguistique de la communauté est déterminante pour le succès de la famille et de l'école. En reprenant la thèse de la complétude institutionnelle (Raymond Breton), il appert que le dynamisme d'une communauté dépend en bonne partie du degré de développement et de la vitalité de ses institutions.

Il ne fait pas de doute que les parents jouent un rôle de premier plan dans la réussite de l'apprentissage de la langue maternelle et que la famille demeure le lieu de socialisation privilégié de transmission de l'héritage culturel et du développement des compétences langagières. Lorsque la famille est épaulée par une école de langue française et par une communauté dynamique, les chances de succès sont élevées; mais en situation minoritaire, dans des conditions adverses, ce sont les risques d'échecs qui augmentent. Nous devons bien comprendre que la famille ne peut pas assumer seule la responsabilité du maintien de la vitalité linguistique et culturelle de la communauté francophone; il en va de même pour l'école; de fait, les institutions doivent prendre la relève l'une et l'autre dans une relation d'interdépendance et de continuité; toute rupture dans le chaînon famille, école et communauté risque de compromettre la vitalité de l'ensemble.

Les données relatives aux comportements linguistiques à l'intérieur des familles mixtes démontrent amplement que l'exogamie provoque presque inmanquablement un transfert du français vers l'anglais, qu'il s'agisse des enfants ou des parents francophones. En outre, plus le milieu est minoritaire, plus le taux d'exogamie est élevé et plus l'anglais prédomine dans la famille au détriment du français; il ne semble pas faire de doute que dans des conditions culturelles, sociales et démographiques difficiles, les mariages mixtes entraînent une plus grande assimilation qui conduit à une minorisation encore plus poussée qui, à son tour, va favoriser l'exogamie. Les transferts linguistiques vers l'anglais sont passablement plus élevés chez les conjoints et chez les enfants des familles mixtes que chez ceux des familles endogames; toutefois, il ne faut pas oublier que ces dernières n'échappent pas à l'assimilation et qu'elles subissent l'effet des mêmes déterminismes : plus le milieu sera minoritaire, plus l'assimilation sera élevée, même si les deux parents sont francophones.

Nous pouvons conclure que l'exogamie est une des causes de l'assimilation, mais nous ne pouvons pas déterminer avec précision le poids de l'exogamie dans l'ensemble des facteurs qui expliquent le processus d'assimilation. L'exogamie n'est probablement pas un phénomène inquiétant pour l'avenir des communautés francophones et acadienne qui vivent en situation majoritaire, mais l'inquiétude grandit quand nous analysons la vitalité de celles qui se trouvent en situation minoritaire, situation qui touche de plus en plus de francophones. Chose certaine, l'exogamie est là pour rester !

Après avoir présenté les grands constats, la problématique se résume comme suit :

- La vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones et acadienne repose, en grande partie, sur le maintien du français comme langue première et culturelle d'une génération à l'autre.
- La famille joue un rôle central dans le maintien du français comme langue première et culturelle, mais il doit y avoir concertation entre la famille, l'école et la communauté pour assurer le succès de l'apprentissage du français comme langue première et la transmission de la culture française.

La question qui nous intéresse pourrait se formuler de la manière suivante : comment la famille mixte peut-elle arriver à maintenir d'une génération à l'autre l'apprentissage du français comme langue première, et à assurer la transmission de la culture française pour ainsi contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadiennes ?

L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquences

C'est à titre personnel que M. Réjean Lachapelle a entretenu l'auditoire sur l'exogamie, notamment sur les facteurs qui favorisent l'exogamie, sur son évolution et sur ses conséquences dans les populations francophones en situation minoritaire.

À l'aide de nombreux tableaux, M. Lachapelle a su faire comprendre aux participants les enjeux de l'exogamie ainsi que ses origines.

Voici les principales constatations présentées aux participants, pour leur considération, au cours de cette journée riche en réflexions sur le sujet.

1. La fréquence de l'exogamie chez les francophones est inversement liée à la proportion qu'il représentent dans le milieu.
 - Plus de la moitié des francophones vivant à Terre-Neuve et dans les provinces situées à l'ouest du Manitoba ont un conjoint dont la langue maternelle est différente du français. Dans toutes ces provinces, les francophones représentent moins de 3 p. 100 de la population.
 - Le taux d'exogamie se situe entre 40 et 50 p. 100 chez les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Manitoba. Les personnes de langue maternelle française constituent 4 à 5 p. 100 de la population de ces provinces.
 - Au Nouveau-Brunswick, là où les francophones représentent le tiers de la population, le taux d'exogamie des personnes de langue maternelle française est légèrement inférieur à 15 p. 100.

2. Le taux d'anglicisation est fonction de la fréquence de l'exogamie dans le milieu.
 - Lorsque la fréquence de l'exogamie chez les francophones est supérieure à 60 p. 100, le taux d'anglicisation dépasse toujours 50 p. 100.
 - Le taux d'anglicisation est inférieur à 10 p. 100 lorsque la fréquence de l'exogamie n'excède pas 20 p. 100.

3. L'exogamie augmente chez les jeunes francophones, mais l'anglicisation a plutôt tendance à diminuer.
- La baisse de l'exogamie, fort nette au Nouveau-Brunswick, est assez faible en Ontario, sauf dans certains cas.
 - Au sein des couples français-anglais vivant à l'extérieur du Québec, les jeunes femmes francophones utilisent le français à la maison dans une proportion plus élevée que leurs aînées.
4. La transmission du français langue maternelle des mères aux enfants est fonction des attributs linguistiques du père.
- La transmission aux enfants du français langue maternelle se fait dans une proportion beaucoup plus élevée lorsque le père est francophone (9 cas sur 10) que lorsqu'il est anglophone (2 cas sur 10).
 - Si le conjoint anglophone peut parler français, la transmission aux enfants du français langue maternelle par la mère s'opère dans la moitié des cas.
- Note :** À la demande de l'auteur, nous réitérons que les opinions émises ainsi que l'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non de Statistique Canada.

Les mariages linguistiques mixtes et l'avenir du français en milieu minoritaire

Introduction

Toute communauté linguistique a besoin d'institutions pour se reproduire. Ces institutions relèvent des domaines économique, politique ou social, et elles se rattachent, par exemple, au milieu de travail, au secteur de l'éducation, à la religion ou à la vie familiale. Les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada se sont traditionnellement appuyées sur l'église, sur l'école et sur le foyer pour assurer leur reproduction.

Cependant, depuis quelques décennies déjà, nous assistons à une rupture sociale, qui change radicalement les possibilités qu'ont ces institutions de continuer à assumer une telle tâche. Cette rupture se manifeste, en partie, par un taux d'exogamie et d'assimilation assez élevé.

Il y a quelques années, en 1989, nous nous sommes penchées sur cette question, ma collègue Laurette Lévy et moi. Nous avons alors constaté que nous avons en main des statistiques détaillées sur l'exogamie, ainsi que sur son incidence sur le taux de transfert linguistique, mais que nous ne savions à peu près rien de la dynamique sociale de ces familles mixtes. Nous n'avions aucune idée de la façon dont les choses se passaient pour les membres de ces familles, des raisons de leurs choix linguistiques, de leur vécu. Et nous nous sommes rendues compte que, pour bien comprendre le phénomène, pour pouvoir intervenir de façon efficace, nous devons examiner cette réalité de près.

Nous avons dès lors entrepris une enquête auprès d'un échantillon de familles linguistiquement mixtes en milieu minoritaire¹. Pour diverses raisons, nous avons cependant dû limiter la taille de notre échantillon. Et nous avons donc choisi de commencer avec une enquête qui porterait sur la femme franco-ontarienne mariée avec un anglophone et vivant dans l'une des trois communautés ontariennes suivantes : Ottawa, Sudbury ou Toronto. En fin de compte, 28 femmes ont participé à des entrevues semi-dirigées avec l'une d'entre nous, entrevues qui ont souvent été longues, mais surtout chargées d'émotion.

Les données de notre enquête, que nous avons analysées ailleurs (voir la section Bibliographie du présent document), sont riches et complexes. Mais je me bornerai à traiter ici, de façon synthétique, de deux dimensions de cette enquête, soit, en premier lieu, les conditions socio-économiques qui sous-tendent la valeur du français pour la femme et pour les autres membres de sa famille et, en second lieu, leurs choix en ce qui concerne l'utilisation du français et leur participation au sein des institutions francophones – l'école notamment.

Les mariages mixtes : des réalités diverses

Je dois commencer par constater que, même à l'intérieur de l'échantillon restreint sur lequel nous nous sommes basées, les mariages mixtes représentent des réalités diverses. Mais nous pouvons tout de même inscrire ces réalités dans un continuum, qui va de la famille la plus anglicisée jusqu'à celle où le français a une valeur et un rôle relativement importants.

Pour toutes ces familles, le bilinguisme est important, surtout en ce qui concerne les enfants. Les différences se trouvent dans les stratégies adoptées pour l'atteindre, dans les possibilités concrètes d'adopter telle ou telle stratégie et dans le degré de réussite que l'on atteint.

En général, les femmes qui acceptent le plus de parler anglais et d'envoyer leurs enfants à l'école de langue anglaise sont celles qui ont le moins de ressources, le moins de pouvoir. Ce sont les femmes qui ont grandi dans des communautés – Sudbury surtout – où l'on parlait partout l'anglais. Dans la plupart des cas, elles ont appris l'anglais dans la rue, très jeunes. Comme le dit Annette² : « Il y avait des petits enfants anglais quand on jouait, quand on était jeune, alors [...] on a appris [...] Quand tu grandis avec les deux langues, tu n'y penses pas. C'est juste là. Tu sais, on parle, puis on saute d'une langue à l'autre [...] On savait avant d'aller à l'école. On savait l'anglais, ensuite on l'apprenait. » C'est donc dire que, même si elles provenaient de foyers homogènes francophones, leur réalité communautaire était déjà bilingue.

Ensuite, qu'elles aient grandi à Ottawa ou à Sudbury, ces femmes n'avaient pas eu la possibilité de poursuivre leurs études en français. Dans la plupart des cas, cela était dû au fait que les écoles secondaires de langue française n'existaient pas encore, et que leurs familles n'avaient pas les ressources financières nécessaires pour les inscrire dans une école privée. Certaines d'entre elles avaient complété leurs études secondaires en anglais; d'autres avaient décroché. Mais elles n'avaient pas continué leurs études au-delà du secondaire.

Ce manque de scolarisation a, évidemment, une incidence sur le genre d'emploi qu'elles obtiennent. Elles occupent, le plus souvent, des postes à plein temps ou à temps partiel moins bien rémunérés, où le français n'a aucune importance, ou bien peu.

Cette situation crée fréquemment, chez ces femmes, une insécurité linguistique énorme. Julie affirme ainsi : « Maintenant, mon anglais est mieux que mon français; mais j'ai seulement que ma 8^e année en français pour écrire. » Elles conservent toutefois un sentiment d'appartenance à la francophonie, et elles maintiennent des liens sociaux de solidarité et d'appui importants avec d'autres francophones (parents et amis).

Ces sentiments et ces liens expliquent en partie le fait qu'elles fassent quand même l'effort – malgré toute l'importance qu'elles accordent à l'anglais – de transmettre le français à leurs enfants. Sans oublier qu'elles souscrivent à cette valeur nouvelle que la classe moyenne confère au bilinguisme.

Très souvent, leurs efforts donnent de bons résultats – à tout le moins pour le premier enfant, qui, seul à la maison, communique en français avec la mère. Et il arrive même que l'enfant aille à l'école française. Mais la situation demeure fragile. Si, par exemple, l'enfant rencontre des difficultés quelconques, académiques ou autres, on décidera, sur le conseil d'experts ou sur l'avis du mari, de le changer d'école, et de renoncer ainsi à lui donner une formation bilingue, le fait d'étudier deux langues étant alors interprété comme la source de ses difficultés. En termes pratiques, cela veut dire que l'enfant abandonnera le français. La femme n'a ni la sécurité linguistique ni le pouvoir au sein de son foyer qui lui permettraient d'aller à l'encontre de ce changement. Il en va de même pour le choix de la langue d'enseignement au niveau secondaire, si le mari, jugeant que l'anglais est la clé qui donne accès au marché du travail, décide que le moment est venu de faire instruire les enfants en anglais. Souvent, la femme sera, elle aussi, de cet avis, puisqu'il corrobore sa propre expérience. C'est donc dire, en somme, que la plupart de ces femmes veulent effectivement transmettre le français à leurs enfants, mais qu'elles n'ont ni les moyens ni les conditions qui leur permettraient de réaliser cet objectif. Sans oublier surtout que leur expérience de vie les a aussi convaincues que l'anglais est la clé du succès.

Passons maintenant à l'exemple opposé, soit le cas des femmes qui se situent à l'autre extrême du continuum. Il s'agit, le plus souvent, de femmes résidant à Ottawa, un milieu où les conditions tendent à être plus favorables au maintien du français qu'à Sudbury. Ces femmes ont grandi dans un milieu majoritairement francophone. Elles ont eu accès à une éducation entièrement dispensée en français, soit parce qu'elles étaient assez jeunes pour profiter des écoles françaises subventionnées par l'État, soit parce que leurs parents avaient les moyens de les inscrire dans une école privée. Membres de la petite bourgeoisie francophone, elles ont toutes poursuivi leurs études postsecondaires en français. Elles ont des emplois où le français joue un rôle important, voire essentiel. De plus, souvent leur mari reconnaît la valeur du français puisqu'il doit, lui aussi, être bilingue pour occuper son emploi.

Contrairement aux femmes du premier groupe, qui ne parlent pas souvent français, elles revendiquent le droit de se servir de leur langue maternelle partout, au supermarché comme en milieu de travail et au foyer. Elles se sentent très compétentes en français, et très francophones. Elles ont le plein pouvoir en ce qui concerne la fonction de transmettre le français aux enfants, et personne ne remet en question leur compétence. Louise dit ainsi : « On a toujours été d'accord sur le fait que c'est moi qui a tout. Tu sais, je veux dire [que] la mère a presque l'entière responsabilité des enfants. Tu sais, il m'a donné entier pouvoir ». Aline, pour sa part, affirme : « Je lui ai dit : « Le domaine de l'éducation, c'est moi... (rires) Non, mais... (rires) Le domaine des chevaux, c'est toi. Le domaine de l'éducation, c'est moi. Laisse faire ! » ». Thérèse, enfin, dit : « J'aurai tout fait pour qu'ils obtiennent tout le français que c'était possible de leur faire avaler, dans les vingt ans qu'ils auront été sous ma tutelle. »

Dans de telles circonstances, la femme a toute la latitude nécessaire pour assumer son rôle de conjointe chargée de transmettre le français aux enfants. Les enfants des femmes de ce groupe fréquentent tous une école, sinon une université, de langue française. Leur mère les considère comme parfaitement bilingues, voire, dans un ou deux cas, comme plutôt francophones. Et leurs maris aussi s'identifient au bilinguisme ou à la francophonie, ou du moins s'y associent.

Ces deux groupes de femmes nous montrent que l'exogamie ne veut pas nécessairement dire assimilation. Il faut surtout examiner les conditions dans lesquelles vivent ces foyers mixtes, et considérer les institutions et réseaux francophones auxquels ils ont (ou n'ont pas) accès. Mais il faut aussi reconnaître que les enfants issus de ces mariages ne sont probablement pas francophones de la manière dont leur mère l'avait été.

Conclusion

Pour que le mariage mixte devienne un lieu de reproduction de la francophonie, il faut évidemment que les membres de la famille bénéficient de certaines formes d'appui sur les plans économique, politique et social. Le français doit constituer, pour au moins un des parents, sinon les deux, une ressource économique et sociale importante. Il doit représenter une forme de pouvoir et d'épanouissement dans leur propre vie. De plus, la famille doit avoir accès à d'autres institutions francophones, et notamment à la possibilité, pour les parents, de suivre des cours de formation en français et, pour les enfants, de s'inscrire dans une école de langue française. Finalement, les parents doivent pouvoir en arriver à un consensus quant à la socialisation ethno-linguistique de leurs enfants; leurs rapports de pouvoir entre conjoints doivent être relativement équilibrés.

Les enfants issus de ces mariages ne vivent néanmoins pas la même réalité que leurs parents. Ils vivent une réalité bilingue différente dans la mesure où ils appartiennent eux-mêmes à au moins deux mondes. Ils se situent à la frontière linguistique et, de ce fait même, ils contribuent à définir la réalité même du francophone et de l'anglophone au Canada.

BIBLIOGRAPHIE

Heller, M., et L. Lévy, « Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier », *Multilingua*, vol. 11 (1992), n° 1, p. 11-44.

Heller, M., et L. Lévy, « La femme francophone en situation de mariage mixte », *Recherches féministes*, vol. 5 (1992), n° 1, p. 59-82.

Heller, M., et L. Lévy, *La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : vivre sur une frontière linguistique*, dans L. Cardinal (dir.), *Une langue qui pense : la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 11-27.

Heller, M., et L. Lévy, *La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : désirs et réalités dans l'éducation de ses enfants*, dans T. Boutin (dir.), *Actes du colloque « Les femmes francophones en milieu minoritaire » : État de la recherche*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 1993, p. 47-60.

Lévy, L., « Sylvie, that's me : mariages mixtes et transmission de la culture », *Femmes d'action*, vol. 20 (1990), n° 1, p. 21-22

NOTES

1. Cette enquête a été subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
2. Les noms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, et de conserver le caractère confidentiel de leurs témoignages.

Pour mieux connaître les foyers exogames

On m'a demandé de participer à ce premier colloque national sur les mariages exogames, organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) et le Commissariat aux langues officielles, parce que j'ai animé un atelier sur le sujet lors du Rond Point de l'Association canadienne-française de l'Alberta, durant l'automne de 1993. Dans une province comme l'Alberta, l'exogamie constitue un phénomène de toute première importance. S'appuyant sur des documents de Statistique Canada, la Commission nationale des parents francophones a indiqué que, entre 1986 et 1991, « le pourcentage d'ayants droit provenant de familles mixtes est passé de 68 à 70 p. 100 pour le groupe des 5 à 17 ans et de 74 à 78 p. 100, pour celui des 0 à 4 ans » (voir *Notes...* 1994 dans la section Bibliographie). Et il n'est donc guère étonnant que l'on veuille se pencher sur cette question.

Malheureusement, l'atelier de 1993, qui m'a mérité cette invitation, ne nous a donné que peu de renseignements précis car la très grande majorité des participants n'étaient là que pour mieux apprendre à se situer devant ce phénomène. Une seule personne de langue maternelle anglaise y participait. Je m'inspirerai donc davantage, dans le cours du présent exposé, d'une autre étude, menée par un collègue de l'Alberta, M. Yvon Laberge (voir Laberge 1994 dans la section Bibliographie); on pourra se procurer sous peu le texte définitif de cette étude en s'adressant à la Fédération des parents francophones de l'Alberta [Pièce 205, 8925, 82^e avenue, EDMONTON (Alberta) T6C 0Z2]. Avant de passer à autre chose, je tiens néanmoins à souligner que la seule participante anglophone de l'atelier d'Edmonton a affirmé, avec insistance, qu'elle jugeait primordial de transmettre son propre héritage culturel à ses enfants – et ce, même s'ils étaient inscrits dans une école de langue française.

Compte tenu de l'ampleur du phénomène et du peu de données sur le sujet, je me permettrai de vous faire part d'un certain nombre de faits, tirés de mon expérience personnelle, qui vous aideront à mieux interpréter mes remarques. Je suis un francophone né d'un père anglophone. Comme mes parents ne parlaient pas le français à la maison, c'est surtout aux établissements d'enseignement francophone que je dois mon assimilation à la communauté francophone. De plus, j'ai épousé une anglophone, et, si mes enfants ont adopté le français comme langue maternelle, c'est surtout parce que, alors que mon aîné avait deux ans, notre famille a amorcé un séjour de deux ans au Québec. Il y a douze ans que nous sommes revenus à Edmonton, mais il est de plus en plus difficile, depuis notre retour, de conserver le français comme la langue prédominante à la maison.

Je dois également parler de ma participation à l'atelier provincial qu'a organisé le Service fransaskois d'éducation des adultes, à Regina, en juin 1991, et dont ma collègue Marguerite LeBlanc-Lamarre traite plus longuement dans sa présentation d'aujourd'hui. Cet atelier, qui regroupait une vingtaine de couples mixtes sur le plan linguistique, a fort bien permis de souligner la richesse et la complexité des réalités humaines qui se vivent à l'intérieur de ce phénomène. Les époux ou épouses anglophones qui ont accepté d'y consacrer une fin de semaine ont, du seul fait de leur participation, démontré qu'ils figuraient parmi les couples les plus engagés dans le maintien de la francophonie. Et si vous jugez que mes observations sur ce phénomène, tant décrié dans les milieux nationalistes, sont trop empreintes d'optimisme, dites-vous bien que cet optimisme tient, en partie, à l'expérience de Regina.

Par contre, dans l'étude d'Yvon Laberge, on a voulu rejoindre des foyers plus représentatifs de l'ensemble des foyers mixtes, qui avaient en outre accepté d'inscrire leurs enfants dans une école de langue française. Commandée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta, cette étude fournit un résumé des données obtenues, au cours de 1993, lors d'entrevues semi-dirigées menées auprès de 14 couples et d'un conjoint. Les 12 directeurs d'écoles de langue française de la province ont également été interrogés dans le cadre de cette étude. Le vécu de ces foyers bilingues face à l'école de langue française demeure le principal point d'intérêt de ces travaux, et ce sujet ne manquera sans doute pas de vous intéresser aussi, vous qui vous souciez, tout autant que le milieu scolaire, de connaître les circonstances qui permettront de mieux transmettre la culture française dans les différentes régions du pays. Néanmoins, je me suis penché davantage sur les conditions générales dans lesquelles vivent ces couples mixtes, plutôt que sur leurs aspirations particulières à l'égard des écoles que fréquentent leurs enfants. Il m'a semblé que la FCFAC voudrait envisager la question des couples mixtes dans une perspective plus large, qui irait bien au-delà de leurs attitudes à l'égard de l'école de leurs enfants.

Avant de traiter de la substance des données obtenues, il serait sans doute utile de fournir quelques renseignements de base sur les couples interrogés. Recrutés parmi les personnes ayant l'âge habituel d'un parent (37 ans en moyenne), ils provenaient, dans une proportion égale, de la ville et de la campagne et, mis à part 3 parents, leur langue maternelle était le français ou l'anglais. Données probablement significatives, 58 p. 100 de ces parents exerçaient une profession exigeant une formation universitaire, et leur revenu annuel moyen, qui s'établissait à 70 000 \$, était nettement au-dessus de la moyenne canadienne.

Par ailleurs, sans doute à cause du fait que leurs enfants étaient inscrits dans une école de langue française, tous les époux ou épouses francophones parlaient français avec leurs enfants, même si l'anglais prédominait largement dans les foyers de tous les parents interrogés. Ce phénomène est probablement relié à un deuxième facteur, à savoir le fait que les francophones tendent à considérer que leur conjoint ou leur conjointe de langue anglaise a une grande ouverture d'esprit – et ce, à l'égard non seulement de la culture française elle-même mais encore de toute réalité humaine différente de la leur. Or, ce qui caractérise ces conjoints ou conjointes anglophones (ou allophones), c'est plutôt leur souci d'assurer le bilinguisme de leurs enfants, alors que l'élément francophone du couple se préoccupe de leur transmettre sa culture et son héritage proprement français. Il y a donc au sein de ces couples, tout à la fois, un souci de reproduction culturelle, d'une part, et, d'autre part, une ouverture et une tolérance envers cette culture. Et l'on s'entend donc bien, semble-t-il, pour favoriser le mieux possible la transmission de la langue. Compte tenu de l'omniprésence de l'anglais dans le milieu, les parents n'ont exprimé aucune inquiétude quant à la compétence de leurs enfants dans cette langue. Ils ont plutôt, bien au contraire, souligné assez souvent qu'ils avaient eu l'heureuse surprise d'entendre leurs enfants – sans doute à cause de l'école – s'exprimer spontanément en français à la maison.

Une telle satisfaction à l'égard de l'école tient au fait que les enfants y semblent relativement heureux. Les parents insistent en effet généralement pour affirmer que la priorité va à la qualité de l'enseignement, et que, si jamais la qualité de l'enseignement en venait à être compromise, ils n'hésiteraient aucunement à retirer leurs enfants de l'école – et ce, même s'ils risquaient, par un tel geste, de nuire à leur intégration culturelle à la francophonie. La question demeure toutefois largement théorique puisque la majorité des parents n'ont exprimé que de la satisfaction à l'égard de l'école. Dans un autre ordre d'idées, il convient de souligner que la plupart des parents provenant du milieu urbain se sont dits préoccupés par le système de valeurs qui anime l'école. La FCFAC voudra évidemment se questionner sur les valeurs sous-jacentes à l'ensemble des institutions francophones. Des sept couples urbains qui ont participé à l'étude, quatre se sont interrogés sur le catholicisme dans les écoles – moins sur le catholicisme comme tel d'ailleurs que sur une forme plutôt intégriste de catholicisme, rigide et traditionnel, considéré comme intolérant et insulaire. Ces parents n'ont pas manqué de souligner un danger qui guette tout groupe minoritaire, à savoir celui de se ghettoïser, de se braquer en s'appuyant sur un passé facilement identifiable et de refuser trop rapidement la modernité. Les parents francophones et anglophones ont exprimé certaines inquiétudes en ce qui a trait à l'arrogance que manifesteraient les milieux franco-albertains et québécois à l'égard des valeurs familiales; mais ils persistent à aborder ces valeurs de façon plus ouverte, en prenant en compte le monde dans toute sa complexité.

Pourtant, ces couples n'ont rien de révolutionnaire quand on considère la répartition des tâches domestiques. En effet, au-delà du problème de la langue, c'est surtout la mère qui s'occupe de l'éducation des enfants. On notera, en passant, l'effort que cela peut représenter pour le parent non-francophone. Un parent indiquait ainsi que, lorsqu'il s'asseyait à la table de travail avec son enfant, il avait un dictionnaire français-anglais, d'un côté, et, de l'autre, le téléphone – pour faire éventuellement appel, si nécessaire, à l'aide d'un enseignant ou d'un voisin francophone. Certains parents, qui ont une bonne connaissance du français mais limitée, en profitent pour apprendre avec leurs enfants; mais ils demeurent inquiets quant à l'aide qu'ils pourront leur apporter plus tard, lorsqu'ils les auront dépassés.

Malheureusement, les parents anglophones ou allophones participent assez peu aux activités de l'école. En fait, même si certains voudraient participer aux réunions de parents, ils s'en trouvent souvent empêchés du seul fait qu'elles se déroulent entièrement en français : « The fact that everything is in French is a turn-off ». Par ailleurs, plusieurs parents ont indiqué que le travail en salle de classe leur plaisait, et qu'ils accepteraient d'y participer en évitant, pour protéger la nature francophone de l'école, toute interaction directe avec les enfants. Ils auraient pu, dès lors, fournir une aide plus active dans une classe d'anglais, par exemple, mais l'école les relayait à des activités purement matérielles : la réalisation de tableaux d'affichages, les services de photocopie ou les travaux de cuisine. Les directeurs d'école ont, pour leur part, confirmé que l'on n'accorde qu'un rôle plutôt limité à ces parents, et l'un d'entre eux a même avoué qu'il n'encourageait pas leur participation. On peut sans doute regretter qu'aucun directeur n'ait développé de programme particulier pour encourager et valoriser la contribution que peuvent effectivement apporter ces parents. Surtout quand on considère que ces directeurs ont été nombreux à reconnaître le prix élevé que ces parents paient pour maintenir leurs enfants dans une école de langue française. Il convient néanmoins de souligner les efforts que deux écoles de la province ont déployés pour favoriser la participation de ces parents aux réunions, en prenant le temps de leur résumer régulièrement en anglais les discussions, au fur et à mesure du déroulement de la rencontre. Dans certaines écoles, on fait des efforts considérables pour leur faire sentir qu'ils sont vraiment les bienvenus. Mais les attitudes sont très variées dans ce domaine, puisque, dans certains cas, on ira jusqu'à organiser un concert de Noël presque entièrement bilingue, tandis que, dans d'autres, on refusera catégoriquement toute activité en anglais, exception faite des contacts personnels entre le parent et l'enseignant ou le directeur.

Pour mieux cerner cette problématique de l'époux ou de l'épouse anglophone devant la communauté francophone, il faut aussi parler de ces réelles oppositions auxquelles ces personnes se heurtent lorsqu'elles décident d'inscrire leurs enfants à l'école de langue française. Cette opposition provient tout aussi bien de la parenté que du cercle d'amis. Les explications des parents ne suffisent pas toujours. Et, bien souvent, ils en viennent à réduire de façon significative leurs contacts avec certains membres de leur propre famille. Il faut souligner le prix qu'ont à payer, pour permettre cette reproduction culturelle de la francophonie, nos conjoints et conjointes, qui font face à une opposition parfois forte – à la rigueur, méprisante – de la part de la communauté francophone. « I try to speak French. I find it negative having someone come down on me because I muck up the language. » Cette résistance de la communauté francophone se confirme dans les entrevues menées auprès des directeurs d'école. Selon eux, les parents francophones convaincus, qui ont durement lutté pour l'établissement de l'école, voient dans la présence d'enfants provenant de foyers mixtes un appauvrissement, voire un risque de contamination de la langue et de la culture françaises. Cette forme de rejet ne se retrouve toutefois pas dans le témoignage des directeurs eux-mêmes, qui jugent que le nombre de ces enfants n'est pas suffisamment élevé pour modifier le climat de l'école; au contraire, ils sont très conscients des avantages que présente, pour tous, une augmentation de leur clientèle.

J'aimerais, en guise de conclusion, faire état de certains traits bien précis qui caractérisent ces couples mixtes, caractéristiques qui ressortent tout aussi bien des témoignages recueillis à Regina ou à Edmonton, lors du Rond Point de 1993, que des entrevues menées dans le cadre de l'étude d'Yvon Laberge, dont je vous ai d'ailleurs entretenu assez longuement. Ces caractéristiques se retrouvent également dans les résultats de l'étude sur les couples biculturels menée, dans la région de Hull-Ottawa, par Christine Marcoux (voir Marcoux 1993 dans la section Bibliographie).

Il y a, tout d'abord, une valorisation importante du bilinguisme; et, même s'il fallait bien s'y attendre, il n'est sans doute pas inutile de le rappeler ici. Par contre, les principaux éléments qui ressortent nettement des résultats de l'étude d'Yvon Laberge sont l'importance que l'on accorde à l'ouverture envers les autres cultures et la crainte d'une certaine intolérance de la part du milieu nationaliste. Il y a dès lors lieu de prévoir que, à tout le moins dans les villes, une tension se créera entre les foyers endogames – ceux qui sont liés de près aux associations nationalistes surtout – et les couples mixtes. Les francophones devront donc faire preuve de beaucoup de respect et d'ouverture lorsqu'ils s'engageront dans des activités visant à assurer leur reproduction culturelle. Il m'apparaît important, dans un tel contexte, que les francophones définissent avec beaucoup de soin les demandes qu'ils feront, auprès du milieu, pour maintenir les caractéristiques de leurs institutions. Chaque situation suscitera nécessairement des débats difficiles, et il est bon de rappeler ici que les conjoints et conjointes anglophones sont très fiers de leur ouverture d'esprit. Il faudra dès lors miser sur cette bonne volonté pour les amener à comprendre les exigences propres à chaque situation. Sans compter que ces sacrifices qu'on les invitera à faire devront pouvoir se justifier, s'insérer dans le cadre d'un projet qui s'ouvre non seulement sur les valeurs du passé, mais encore sur l'ensemble des possibilités humaines.

BIBLIOGRAPHIE

Commission nationale des parents francophones, *Notes pour une présentation pour le compte de la Fédération des parents francophones de l'Alberta*, avril 1994.

Laberge, Yvon, *Regard sur nos défis : les couples exogames et l'école distincte en Alberta*. Rapport soumis à la Fédération des parents francophones de l'Alberta, février 1994.

Marcoux, Christine, *Les couples biculturels anglophones et francophones de la région de Hull/Ottawa. La rencontre des identités socio-culturelles*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, janvier 1993.

Le projet « Nos réalités linguistiques »

Bonjour,

Je tiens d'abord à remercier M. Sylvio Morin, de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, ainsi que le Commissariat aux langues officielles, qui m'ont invitée à venir vous faire connaître l'expérience de la Saskatchewan dans le dossier de l'exogamie.

Je me suis empressée d'accepter l'invitation de M. Morin, car l'exogamie m'apparaît comme un facteur déterminant de l'avenir de la francophonie hors Québec. Grâce aux chercheurs qui étudient l'exogamie et ses conséquences, nous sommes maintenant mieux en mesure de saisir toute l'ampleur du phénomène.

Introduction

Cet après-midi, j'aimerais vous parler de trois éléments. D'abord, je vous rappellerai brièvement quelques statistiques importantes. Ensuite, je présenterai sommairement le projet « Nos réalités linguistiques ». Enfin, je ferai état d'un certain nombre de conclusions, tout en donnant un aperçu des résultats et des retombées actuelles du projet.

Les statistiques

Comme je suis plus une praticienne qu'une chercheuse, je me bornerai à ne citer que quelques statistiques. En 1986, selon MM. Lachapelle et Dallaire, 55 p. 100 des couples vivant en Saskatchewan formaient des foyers exogames. Suivant les projections, en l'an 2000, plus de 80 p. 100 des Fransaskois et Fransaskoises s'uniront à un partenaire d'une autre culture. Cette tendance se manifestait déjà en 1986, lorsque M. Raymond Mongeon a constaté que 59 p. 100 des francophones âgés de quinze à vingt-quatre ans avaient fait un mariage exogame, alors que ce taux s'établissait plutôt à 23 p. 100 pour les francophones âgés de soixante-cinq ans ou plus.

En tant que Fransaskoise soucieuse de l'épanouissement du peuple canadien-français, je trouve qu'il est inconcevable de ne pas intervenir auprès de la clientèle exogame. Et, à mon avis, le projet « Nos réalités linguistiques » et les autres projets du genre conservent, encore aujourd'hui, toute leur importance.

Le projet « Nos réalités linguistiques »

Le projet « Nos réalités linguistiques » a été mis en oeuvre en Saskatchewan, de 1990 à 1992, par le Service francsaskois d'éducation des adultes (SFEA), un département de la Corporation du Collège Mathieu.

Comportant trois étapes, ce projet a été le premier du genre à être mis sur pied au Canada. Et je tiens par ailleurs à souligner ici que M. Frank McMahon, l'auteur de la présentation d'aujourd'hui, « Pour mieux connaître les foyers exogames », a contribué au succès du colloque provincial tenu au mois de juin 1991, auquel il a participé à titre d'invité spécial. Ses interventions ont enrichi tout aussi bien l'expérience des partenaires exogames et de l'équipe organisatrice dont nous faisons partie que l'expérience de la population francsaskoise en général.

Les origines du projet

En 1989, nous étions, un collègue du SFEA et moi-même, en voyage d'affaires. Et nous avons eu alors l'occasion de parler, à plusieurs reprises, du phénomène de l'assimilation et, plus particulièrement, de ce que nous pourrions, nous, praticiens de l'éducation des adultes, faire de plus pour le contrer. Au terme de plusieurs discussions sur le sujet, tantôt en avion, tantôt les deux pieds bien sur terre, nous avons décidé de former un comité consultatif, qui servirait à nous orienter dans cette démarche.

Quelques mois plus tard, ce comité rencontrait un animateur de l'extérieur, M. Gérald DesRosiers, qui pourrait éventuellement nous aider à agir plus objectivement lorsque viendrait le moment – si effectivement le comité en décidait ainsi – de travailler à la préparation du projet.

J'aimerais vous raconter ici une petite anecdote. Lors de la deuxième rencontre du comité, après plusieurs tours de table où chacun y allait de ses idées, M^{me} Michèle Vallières, une francophone du petit village d'Assiniboia, dans le sud de la Saskatchewan, a soudainement élevé le ton :

Est-ce qu'on pourrait faire quelque chose pour les francophones vivant en couple mixte ? Il n'y a jamais rien pour nous. Soit qu'on embarque dans le « mainstream » anglophone, soit qu'on tente d'être des « bons francophones » – même si les soi-disant « vrais francophones » pensent que nous sommes moins francophones qu'eux. Ils nous traitent comme des brebis galeuses, des moutons noirs de la francophonie. On n'a pas de niche, pas plus chez les francophones que chez les anglophones.

La réaction initiale du comité en a été une de surprise : premièrement, parce que M^{me} Vallières s'exprimait haut et fort, et, deuxièmement, parce que, à en juger par la tête que faisaient les membres du comité, son intervention soulevait nombre de questions : « Est-ce possible ? Excellente idée, très brave, mais comment, en anglais ? Ouf ! c'est de jouer avec le feu... etc. »

Lorsque chacun eut posé ses questions et exprimé ses craintes, le comité en est venu à la conclusion que l'idée de sensibiliser les couples mixtes était excellente, mais que l'exogamie était un sujet explosif. Et on s'est alors demandé qui allait payer les pots cassés si les choses en venaient à tourner mal, qui se chargerait du projet – le SFEA ? – et si une telle entreprise pouvait vraiment être assimilée à un projet d'éducation des adultes.

Ne disposant pas de statistiques concrètes, le comité a voulu approfondir la discussion sur le sujet précis de l'assimilation dans le contexte de l'exogamie, pour constater qu'il était primordial de définir d'abord une façon d'aborder la question. À sa troisième rencontre, le comité a constaté que les statistiques corroboraient ses conclusions, à savoir que la courbe des mariages exogames chez les francophones s'était nettement accentuée au cours des deux dernières décennies, et que le pourcentage de mariages exogames augmentait continuellement. Et, il convient de le souligner, dans 91 p. 100 des familles exogames, l'anglais est la seule langue utilisée au foyer. Sans compter que les mêmes statistiques établissent, dans une proportion semblable, que ces familles exogames n'envoient pas leurs enfants dans les écoles françaises.

L'esprit de la démarche

Je m'arrête ici un moment pour vous parler de l'esprit qui animait les personnes qui participaient au projet. Il s'agissait d'une démarche ouverte, d'une démarche de conscientisation et de responsabilisation, dans le cadre de laquelle les participants et les participantes étaient considérés comme des acteurs libres de choisir leur destinée. Il n'y avait aucune tentative de conversion ou de culpabilisation, aucune pression. Les *Actes du colloque* posaient comme principe que le « respect total des options des personnes participantes constitu[ait] la base de la démarche et ce, à toutes les étapes ».

La pilule a été difficile à avaler. En tant que francophones militants, nous devons nous demander si nous étions vraiment prêts à adopter cette approche. Nous savions fort bien que, si nous ne l'adoptons pas intégralement, le projet échouerait, qu'il n'y aurait aucun gagnant. Nous devons mettre de côté tous nos préjugés, toutes nos perceptions, toutes nos analyses, pour cheminer avec les partenaires qui le voudraient bien.

Forts de ces considérations et statistiques, le comité a élaboré, avec l'appui d'experts-conseil, le projet « Nos réalités linguistiques ». Ses objectifs étaient, sommairement, les suivants :

Les partenaires chemineront dans la compréhension de leur vécu linguistique et culturel, dans la clarification de leur pouvoir face à ce vécu et à l'avenir, et dans la décision d'exercer ou non ce pouvoir. Il s'agit d'étudier le passé pour mieux comprendre comment on est arrivé à la situation actuelle, de définir le futur et le contrôle que nous avons sur notre situation et d'agir en fonction de la situation désirée.

Les partenaires chemineraient donc dans la compréhension de leur vécu linguistique et culturel, dans la clarification de leur pouvoir face à ce vécu et à l'avenir, et, en somme, dans le choix d'agir ou non.

Pour que le projet réussisse, il faudrait que chacun et chacune se sente libre de s'exprimer. De sorte que les mêmes thèmes ont été traités simultanément en français et en anglais dans des salles différentes, et qu'il y a eu de fréquentes mises en commun.

Comme les objectifs étaient trop nombreux pour être traités dans le cadre d'un colloque d'une seule fin de semaine, nous avons divisé la démarche en trois étapes : un précolloque, un colloque provincial et un postcolloque.

Le précolloque

Le précolloque a permis de donner une certaine visibilité au projet dans les communautés, une visibilité que j'ai appelée « la publicité Thomas ». Les gens ont pu « toucher », pour ainsi dire, au projet avant de vraiment s'investir dans la démarche. Au début, on entendait toutes sortes de commentaires de part et d'autre. « Ces fanatiques s'en viennent nous faire un lavage de cerveau ! Ils vont nous montrer comment faire. Qu'est-ce qu'ils connaissent là-dedans ? Ils ne comprendront pas ce que nous vivons. Des fanatiques capables d'écouter ? Ça me surprendrait. Ils sont tous aussi bornés les uns que les autres. Laisse faire, je ne veux même pas leur en parler. Ça va juste leur donner plus de munitions, pour d'autres choses, plus tard ! » Et j'en passe.

Au départ, nous savions que les gens auraient une attitude paranoïaque – les francophones comme les anglophones, tout autant que les francophones exogames et les autres francophones. Pour plusieurs, l'idée n'était pas, en soi, mauvaise. Mais ils se demandaient s'il était vraiment possible que sa mise en application ne crée pas de perdants. S'il est un point à retenir, parmi les leçons que nous avons tirées de l'expérience, c'est que **personne ne veut perdre**. Après tout, qui, d'entre nous ici présent, voudrait être perdant ? Il était donc primordial de créer une situation ou un projet à l'intérieur duquel tous pourraient se sentir gagnants.

Le colloque provincial

Le colloque provincial a constitué l'étape principale de conscientisation. À ce colloque, les gens ont creusé. L'émotion était très visible, et l'atmosphère, chargée, par moment. Les participants et les participantes se sont vidés, mais ils ont aussi fait le plein.

Le colloque terminé, toutes les personnes qui y avaient participé se sentaient prêtes à agir. Néanmoins, certaines d'entre elles se sentaient complètement dépourvues, et elles reconnaissaient qu'elles avaient un certain nombre de décisions à prendre.

Le postcolloque

Les personnes qui ont participé au postcolloque pouvaient tirer parti d'un document d'appoint, les *Actes du colloque*, grâce auquel les gens ont, pour ainsi dire, l'occasion de revivre l'ensemble de l'expérience.

Nombre des partenaires qui avaient participé au colloque provincial ont joué un rôle d'animateur lors du postcolloque, tantôt dans le cadre de séances, tantôt à l'intérieur de mini-ateliers semblables à ceux du colloque provincial. Ils ont en outre été nombreux à souligner que des couples de leur connaissance profiteraient réellement du projet, et que, s'ils leur en parlaient, ils seraient sans doute prêts à y investir quelques heures de réflexion.

Au moment où j'ai quitté le SFEA, plus de 200 personnes avaient participé à la démarche. On jugera peut-être qu'il s'agit là d'un bien petit nombre mais, en Saskatchewan, pour un projet de développement communautaire comme celui-là, c'est plutôt remarquable.

Quelques grandes conclusions, ainsi qu'un aperçu des résultats et des retombées actuelles du projet

Quelques grandes conclusions

Trois grandes conclusions se sont nettement imposées au terme du projet.

La première a trait à la langue de communication au foyer. Si le Fransaskois ou la Fransaskoise ne maîtrise pas bien sa langue maternelle et si l'anglophone ne connaît pas celle-ci – ce qui est souvent le cas –, le résultat est évident : les enfants arriveront difficilement à faire du français leur langue maternelle.

La deuxième concerne l'arrivée du premier enfant au sein du couple, qui a bien souvent pour effet de tout chambarder. C'est en effet à ce moment-là que les véritables questions se posent, rarement avant. Une participante a ainsi décrit le phénomène de la façon suivante : « Si mon mari ne savait pas que le francophone en lui allait surgir au moment de la naissance de notre premier fils, comment aurais-je pu, moi, le savoir ? Et qu'est-ce qu'on fait maintenant ? »

La troisième a trait au véritable potentiel qu'offre le foyer exogame, qui peut être une source d'enrichissement tout autant pour les enfants que pour les parents.

Un aperçu des résultats et des retombées actuelles du projet

Pour donner suite à la demande des personnes qui ont participé au projet, le SFEA a mis sur pied des ateliers de français langue seconde destinés tout particulièrement aux anglophones de foyers exogames qui désirent apprendre le français. Ces ateliers, qui s'inspirent de situations de la vie quotidienne d'une famille – le bain du bébé, par exemple – font désormais partie intégrante du programme du SFEA. Le SFEA continue par ailleurs aussi à s'occuper du dossier de l'alphabétisation des francophones.

Le SFEA a travaillé à l'élaboration d'un atelier qui devait permettre aux personnes qui envisagent de faire un mariage exogame de se familiariser avec les diverses facettes d'un tel mariage. Néanmoins, les fonds en sont venus à manquer, de sorte que l'on n'a pu mener à terme ce projet.

Plusieurs associations fransaskoises ont, de leur propre initiative, choisi de continuer à s'occuper du dossier. Ainsi, depuis deux ans, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan offre, lors de sa réunion annuelle, des ateliers destinés aux couples exogames.

Les comités de parents des écoles fransaskoises commencent à intervenir auprès de leurs membres exogames, de même qu'auprès de l'ensemble de leurs membres, au sujet de l'intégration des familles exogames, dans le respect de leur mission et de leur langue de communication, à la vie de l'école.

L'Association coopérative du préscolaire fransaskois a intégré les *Actes du colloque* dans sa trousse d'accueil aux nouveaux-nés, sans compter qu'elle a rencontré plusieurs couples exogames qui ont des enfants d'âge préscolaire.

L'Association des directeurs et directrices des écoles françaises veut s'occuper directement du dossier.

La Commission culturelle fransaskoise a organisé un congrès la fin de semaine dernière, et l'exogamie figurait au nombre des sujets de discussion.

L'organisme Canadian Parents for French (CPF) a été mis au courant du dossier et il se dit très intéressé à y collaborer. Néanmoins, là encore, le manque de fonds a compromis la réalisation de ce projet. S'il réussit à reprendre ce dossier en main, le CPF pourra rejoindre un nombre intéressant de participants.

Et, cette fin de semaine, nous abordons le sujet de l'exogamie au niveau national.

Nombre de couples exogames commencent à prendre conscience du fait qu'ils ont leur place au sein de la culture canadienne-française. Ils sont nombreux aussi à vouloir appartenir, avec leurs enfants, à cette culture, de sorte qu'ils cherchent à comprendre ce qui va advenir de cette appartenance, ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour s'intégrer à cette culture et ce que les organismes feront pour favoriser une telle intégration.

Conclusion

Je conclus rapidement en vous disant combien je suis heureuse de constater que vous, les chefs de file, vous reconnaissez toute l'importance du dossier des relations interculturelles. Nous connaissons tous les statistiques et nous savons quelles pourraient être les conséquences si le dossier n'est pas exploité davantage. Nous connaissons aussi tout le potentiel qui s'offre à nous, si nous prenons soin de bien suivre ce dossier et de poser les gestes qui s'imposent.

Nous avons le pouvoir d'agir en fonction des besoins d'un segment important de notre population, et de créer ainsi une situation où tous sortiront gagnants. Il s'agit de clarifier le pouvoir que nous avons, puis de décider d'exercer ou non ce pouvoir.

Nous avons devant nous quelques exemples de projets concrets qui sauront non seulement nous inspirer, mais encore nous inciter à développer des plans d'action simples et réalisables.

Merci !

Dans le détail, les objectifs s'énoncent de la façon suivante :

- 1. Identifier les principaux facteurs qui ont marqué l'évolution de la réalité linguistique/culturelle familiale ou personnelle.**
- 2. Identifier les situations difficiles vécues face au caractère exogame de la famille.**
- 3. Énumérer les atouts que nous possédons et qui nous aident à faire face à ces situations difficiles et à en diminuer l'ampleur et les impacts (découvrir et apprécier le potentiel de notre réalité).**
- 4. Reconnaître le pouvoir ou le contrôle que nous avons sur les facteurs qui contribuent à l'apparition de ces situations difficiles vécues.**
- 5. Reconnaître le pouvoir ou le contrôle que nous possédons pour faire face à ces situations difficiles.**
- 6. Déterminer personnellement et comme couple la volonté de faire quelque chose.**
- 7. Choisir des actions concrètes à mettre en oeuvre.**
- 8. Identifier les besoins éducatifs ressentis et tout autre besoin en lien avec les actions choisies.**
- 9. Identifier, parmi les sources existantes, celles qui sont capables d'offrir un accompagnement valable dans le processus de satisfaction des besoins.**

Les structures d'accueil pour les immigrantes et les immigrants francophones

Dans le cadre du Mini-colloque sur l'exogamie, madame Jabli nous a entretenus de sa propre expérience lorsqu'elle s'est établie au Canada. Elle nous a fait part de la difficulté pour les immigrantes et immigrants de s'établir dans un nouveau pays et de s'adapter à une nouvelle culture.

Les valeurs et traditions des nouveaux arrivants sont, dans bien des cas, différentes de celles de la population canadienne. Leur opinion au sujet de la vie au Canada diffère aussi de la nôtre, ne serait-ce qu'en ce qui a trait à la température et à la belle saison hivernale. Pour nous qui habitons ce pays depuis notre naissance, quoi de plus naturel que de se prémunir contre le froid en se coiffant d'un chapeau ou d'une tuque ? Pour une personne qui n'a jamais vu un flocon de neige de sa vie, l'adaptation à un climat plus rigoureux doit se faire rapidement.

Le manque d'information sur les habitudes de vie de la population nuit donc à l'intégration des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens.

Par ailleurs, la non-reconnaissance des titres de compétence étrangers oblige les immigrantes et immigrants soit à se recycler, soit à occuper des emplois de second ordre. De ce fait, beaucoup d'entre eux ont la nette impression de ne pas contribuer à leur juste valeur et en fonction de leur capacité au développement économique et social du Canada. Car, en venant s'établir dans ce pays, le vœu de la majorité des immigrantes et immigrants est d'être des citoyennes et citoyens à part entière au même titre que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Voilà pourquoi, selon madame Jabli, il importe de revoir notre système d'accueil afin d'accorder, entre autres, une meilleure formation aux nouvelles arrivantes et aux nouveaux arrivants et de mieux les renseigner.

CONCLUSIONS

Au terme de cette journée riche en réflexions sur l'exogamie et ses enjeux, il a été clairement démontré que les liens entre l'assimilation et l'exogamie telle que vécue présentement par les familles biculturelles sont étroits. Le défi est de taille, a-t-on dit. Posons-nous la question : comment la famille exogame peut-elle parvenir à maintenir l'apprentissage du français comme langue maternelle d'une génération à l'autre et à assurer la transmission de la culture française pour ainsi contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadienne ? La famille ne peut pas assumer cette responsabilité seule; il devra y avoir concertation institutionnelle. Le parent francophone n'y arrivera pas seul; il devra y avoir partage des responsabilités. Les organismes francophones n'y parviendront pas seuls; il devra y avoir collaboration de tous les intéressés.

Considérations

C'est ainsi qu'à partir du document de départ du sociologue Roger Bernard et à la suite des présentations des conférencières et conférenciers invités à faire part de leurs connaissances respectives dans ce domaine, les participantes et participants ont suggéré bon nombre d'interventions concrètes en s'appuyant sur les considérations suivantes :

- l'exogamie est un phénomène social en croissance dans les communautés qui se trouvent en situation minoritaire;
- les parents anglophones vivant en situation d'exogamie ainsi que d'autres groupes anglophones s'intéressent en nombre croissant à la langue et à la culture françaises;
- on cherche des moyens visant à atténuer, voire à éliminer certains effets négatifs de l'exogamie sur l'apprentissage du français comme langue d'usage;
- il existe une relation d'interdépendance entre l'individu, la famille, l'école et la collectivité.

Recommandations des participants

Sur le plan de l'action individuelle

1. L'individu francophone devrait être invité à développer une fierté et une forte identité francophone.

Sur le plan de l'action familiale

2. Les conjointes et conjoints ainsi que leurs enfants devraient être invités à s'engager, à négocier et à proclamer leur francité au sein de la famille élargie et de leur environnement.
3. Divers types de formation pouvant aider les nouvelles conjointes et les nouveaux conjoints (par ex. la préparation à la parentalité exogame) devraient être prévus.

Sur le plan de l'action scolaire

4. On devrait créer un réseau de garderies francophones en mesure de fournir une formation préscolaire francophone.
5. On devrait préparer et diffuser des cours de francisation.
6. Il faudrait voir à l'amélioration des produits culturels en français pour les étudiantes et étudiants, production qui reflète leurs réalités, intérêts et besoins (musique, vidéos, radios, programmes scolaires, activités parascolaires).
7. On devrait faciliter l'engagement accru des parents auprès des écoles et celui des étudiantes et étudiants dans les actions communautaires.
8. Les enseignantes et enseignants devraient recevoir la formation requise pour mieux comprendre le milieu minoritaire.

Sur le plan de l'action collective communautaire

9. Il faudrait affirmer par la parole et les actes, la légitimité du maintien de la langue et de la culture française et répandre la conviction qu'il est possible de le faire :
- i) en obtenant des institutions sociales francophones de qualité et de quantité suffisante (garderies, écoles, stations de télévision et de radio, centres culturels);
 - ii) en menant une campagne de sensibilisation auprès des parents, du leader de la communauté et de la société (créer une mode, comme celle des écoles d'immersion; préparation d'un dépliant co-financé par le CoLO et le ministère du Patrimoine canadien présentant la situation, les statistiques et des pistes d'actions à prendre pour diminuer les perceptions négatives de l'exogamie);
 - iii) en créant des alliances avec d'autres groupes comme ceux des 300 000 jeunes en immersion, des immigrantes et immigrants francophones, des conjointes et conjoints et autres anglophones);
 - iv) en faisant connaître et partager les expériences et les réussites vécues par des couples exogames qui reflètent les identités diverses et distinctes du Canada (brochures, dépliants ponctuels, etc.).

Sur la question de la mise en oeuvre

10. Afin de donner suite à ce colloque, nous invitons les organismes provinciaux porte-parole à cerner et à orchestrer les actions à prendre, et ce, en collaboration avec des partenaires appropriés.

Notons que les participantes et participants ont tenu à faire ressortir clairement les aspects positifs de la dualité linguistique que l'on peut observer au coeur des familles biculturelles.

Un canevas a été proposé. Il est temps de passer à l'action. C'est une invitation à toutes celles et tous ceux que le progrès dans ce domaine intéresse.

